

# **ACCORD D'INTERESSEMENT DANS LA BRANCHE FAMILLE**



**Commission de suivi du  
15 avril 2019**

**RESULTATS 2018**

## **1. Montant de la prime maximale**

La masse d'intéressement représente 2,5 % de la masse salariale hors charges. Elle prend en compte l'ensemble des frais de personnel pour la Gestion Administrative et l'Action Sociale. A cette masse financière s'ajoute une cotisation de 20% prise en charge par l'employeur. Pour l'année 2018, le montant de la masse salariale, hors charges, s'élève à 1 189 millions d'€. Ceci situe la masse globale d'intéressement maximale à 29,74 millions d'€ qui se répartissent en une part nationale et une part locale d'intéressement :

<b>Exercice</b>	<b>Année 2017</b>	<b>Année 2018</b>
Masse globale d'intéressement maximale dont :	30,23 millions d'€	29,74 millions d'€
Part nationale 40%	12,09 millions d'€	11,90 millions d'€
Part locale 60%	18,13 millions d'€	17,84 millions d'€

Le nombre de salariés (équivalent temps plein) éligibles à l'intéressement de la Branche Famille (Caf, Cnaf y compris Dsi, Centres de Ressources et Uioos) s'établit à 31 376 du fait des conditions d'ancienneté et du décompte des absences.

Le montant maximal par Etp s'établit ainsi :

<b>Exercice</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Montant maximal par ETP<sup>1</sup></b>	<b>964 €</b>	<b>948€</b>
Part individuelle nationale maximale	<b>386 €</b>	<b>379€</b>
Part individuelle locale maximale	<b>578 €</b>	<b>569€</b>

## **2. Mesure de la performance : l'atteinte des objectifs 2018**

Les données générales pour la Branche sont les suivantes :

	<b>Intéressement 2017</b>	<b>Intéressement 2018</b>
Note Nationale	4,75	4,82
Note Caf part Locale maximale	5,00	5,00
Note Caf part Locale moyenne	4,54	4,61
Note Caf part Locale minimale	3,30	3,41

<sup>1</sup> Il s'agit d'un montant brut avant déduction CSG et CRDS

	<b>Intéressement 2017</b>	<b>Intéressement 2018</b>
Prime maximum théorique	964 €	948 €
Prime maximum résultats	945 €	934 €
Prime moyenne résultats	892 €	890 €
Prime minimale résultats	748 €	753 €

### **3.1. La part nationale d'intéressement**

La part nationale résulte de l'atteinte de 4 catégories d'objectifs mesurés selon les 12 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

La part nationale se calcule à l'aide d'une note de performance institutionnelle qui s'élève à 4,82 sur 5 en 2018 (4,75 sur 5 en 2017), soit un taux de performance de 96 % (95 % en 2017). La part nationale d'intéressement s'élève donc à 11,46 M€ contre 11,49 M€ en 2017 compte tenu de l'évolution de la note nationale.

#### **La part individuelle nationale est de 365 €**

<b>Nature de la performance</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Pondération indicateurs</b>	<b>Résultats 2018</b>
<b>Qualité de service</b>	• Délai de traitement des pièces relatives aux minima sociaux dans un délai inférieur à 10 jours ouvrés	13 %	<b>100 %</b>
	• Réduction des écarts entre Caf sur l'antériorité du solde en moins de 15 jours	10 %	<b>80 %</b>
	• Taux de liquidation automatique	12 %	<b>100 %</b>
<b>Maîtrise des risques</b>	• Atteinte de l'objectif de contrôle tiré du « datamining sur pièces »	8 %	<b>100 %</b>
	• Montant des fraudes détectées	8 %	<b>100 %</b>
	• Taux de recouvrement réel à 24 mois des indus non frauduleux	8 %	<b>100 %</b>
	• Indicateur de qualité de la liquidation à six mois (IQL6)	8 %	<b>80 %</b>
<b>Performance économique, sociale et environnementale</b>	• Préparation et mise en œuvre des réformes logements 2018 et 2019	12 %	<b>100 %</b>
	• Réduction de la consommation d'énergie corrigée	8 %	<b>100 %</b>
<b>Métier</b>	• Mise en œuvre de la version rénovée de monenfant.fr	3 %	<b>100 %</b>
	• Rendez-vous des droits	7 %	<b>100 %</b>
	• Promotion de l'offre de service l'ARIPA	3 %	<b>100 %</b>

Les indicateurs de « performance économique, sociale et environnementale » et « métier » sont ceux ayant obtenus les résultats maxima (100 %). Le bloc « qualité de service » obtient le résultat le moins élevé (94 % en moyenne).

## **3.2. La part locale d'intéressement**

Chaque organisme reçoit un montant d'intéressement déterminé à partir de la note locale de performance. Pour chacun, la masse à distribuer est proportionnelle aux effectifs éligibles à l'intéressement.

### **3.2.1. Les résultats globaux des organismes de la Branche**

En 2018, le taux de performance local des organismes varie de 68 % à 100 % (en 2017, il variait entre 66 % et 100 %). Tous les organismes atteignent le seuil de déclenchement de la part locale fixé à 2,5 sur 5.

La somme affectée à la part locale d'intéressement est de 16,18 M€ contre 16,47 M€ en 2017 compte tenu de l'évolution de la note moyenne des Caf. Il convient de noter que six organismes atteignent la note de performance maximale contre 1 en 2017, 2 en 2016 et 5 en 2015.

La prime d'intéressement au titre de la part locale s'établit entre 388 € (753 € avec la part nationale) et 569 € (934 € avec la part nationale). En 2017, elle variait entre 381 € (748 € avec la part nationale) et 578€ (945 € avec la part nationale).

	<b>Caf</b>	<b>CdR</b>	<b>Cnaf</b>
Inférieure à 50%	0	0	0
Compris entre 50% et 60%	0	0	0
Compris entre 60% et 70%	1	0	0
Compris entre 70% et 80%	5	0	0
Compris entre 80% et 90%	17	1	1
Compris entre 90% et 100%	72	7	0
Egale à 100%	6	0	0
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

Le montant de la part locale par organisme est présenté en annexe.

### **3.2.2. Les résultats des Caf**

La part locale des Caf résulte de l'atteinte de 4 catégories d'objectifs mesurés selon les 14 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

En 2018, la note moyenne des Caf est de 4,61 sur 5, soit un taux de performance à 92 %. Les taux de performance des Caf varient de 68 % à 100 %, soit une prime variant de 388 € (753 € avec la part nationale) à 569 € (934 € avec la part nationale). Toutes les Caf atteignent le seuil de déclenchement de la part locale fixé à 2,5 sur 5.

En 2017, la note moyenne des Caf était de 4,54 sur 5, soit un taux de performance proche de 91 %. Les taux de performance des Caf variaient de 66 % à 100 %, soit une prime variant de 381 € (748 € avec la part nationale) à 578 € (945 € avec la part nationale).

**La part individuelle locale moyenne des Caf est de 525 €.**

Les indicateurs de la part locale sont les suivants :

<b>Nature de la performance</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Pondération</b>	<b>Résultat Moyen 2018</b>
<b>Service à l'allocataire</b>	• Antériorité du solde	10 %	92 %
	• Taux d'appels téléphoniques traités	10 %	100 %
	• Taux de progression du recours aux télé-services	10 %	89 %
<b>Maîtrise des risques et lutte contre la fraude</b>	• Atteinte de l'objectif de contrôle tiré du « datamining sur pièces »	6 %	91 %
	• Atteinte de l'objectif de contrôle sur place	6 %	82 %
	• Indicateur de qualité de la liquidation (IQL0)	6 %	65 %
	• Revue de processus à minima pour la processus « Gérer les prestations légales et déléguées » (Pm21)	4 %	100 %
	• Atteinte de l'objectif data mining métier (composante 2 de l'Oac)	3 %	93 %
	• Taux de recouvrement réel à 24 mois des indus non frauduleux	4 %	84 %
	• Validation des comptes locaux	7 %	91 %
<b>Performance économique et sociale</b>	• Mise en place du plan QVT	10 %	100 %
	• Qualité de la prévision budgétaire en action sociale	10 %	95 %
	• Régularisation des prestations de service enfance et temps libre	7 %	98 %
<b>Métier</b>	• Part des bailleurs identifiés sur l'offre bailleur du portail partenaire	7 %	100 %

Les indicateurs « métiers » et ceux sur la « performance économique et sociale » sont ceux ayant obtenu les meilleurs résultats (98 % en moyenne et 100% pour le métier). Le bloc « Maîtrise des risques » obtient le résultat le moins élevé (86 % en moyenne). Ce résultat est principalement lié aux deux indicateurs « IQL0 » et « Atteinte de l'objectif de contrôle sur place ».

### **3.2.3. Les résultats des Centres de Ressources (CdR)**

La part locale des CdR correspond à la note moyenne des parts locales des organismes de leur périmètre d'intervention. Les taux de performance des CdR varient de 89 % à 94 % (81 % à 95 % en 2017), soit une prime variant de 505€ (870 € avec la part nationale) à 534 € (899 € avec la part nationale).

En 2017, la part locale variait de 467 € (834 € avec la part nationale) à 547 € (914 € avec la part nationale).

### **3.2.4 Les résultats de la Cnaf**

La part locale de la Caisse Nationale résulte de l'atteinte de 4 catégories d'objectifs mesurés selon les 5 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

Le taux de performance de la Cnaf est de 89 %, contre 86 % en 2017, soit une prime de 506 € (871 € avec la part nationale). En 2017, la prime locale était également de 498 € (865 € avec la part nationale).

Nature de la performance	Indicateurs	Pondération indicateurs	Résultats 2018
Performance économique et sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moyenne des performances des Caf</li> </ul>	30%	92%
Pilotage des projets majeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à mener à bien les projets majeurs</li> </ul>	30 %	91 %
Maîtrise des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture du référentiel de maîtrise des risques informatiques (Tacite)</li> </ul>	10 %	100 %
Qualité de service du système d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des anomalies</li> </ul>	15 %	100 %
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de disponibilité du caf.fr</li> </ul>	15 %	60 %

Le bloc « qualité de service du système d'information » obtient la note la moins élevée en raison du résultat de l'indicateur « taux de disponibilité du caf.fr ». Le bloc « maîtrise des risques » obtient la note maximale.

#### **4. Le taux d'utilisation de la masse globale d'intéressement 2018**

Les résultats présentés ci-dessous permettent de déterminer le taux d'utilisation de la masse globale d'intéressement :

<i>En M€</i>	Intéressement 2018
Masse globale d'intéressement maximale (1)	29,74
Part nationale distribuée (2)	11,46
Part locale distribuée (3)	16,46
Masse d'intéressement distribuée (4 = 2 + 3)	27,92
Taux d'utilisation (4) / (1)	<b>93,9%</b>

**Annexe : Montants attribués pour la part locale 2018**

	Caf	Cnaf et CdR	Total
388	1		1
423	1		1
438	1		1
440	1		1
443	1		1
445	1		1
454	1		1
459	1		1
472	1		1
476	1		1
479	1		1
481	1		1
484	1		1
489	1		1
494	1		1
496	2		2
498	1		1
501	1		1
503	1		1
504	1		1
505		1	1
506	1	1	2
509	1		1
510	1		1
511	1	1	2
513	2		2
514	3		3
516	3		3
517	2		2
518	1		1
519	1		1
520	3		3
521	1		1
522	1		1
523	1		1
524		1	1
526	2		2
528	1		1
529	2		2
530	5	1	6
531	2		2
532		1	1
533		1	1
534		2	2
535	3		3
537	2		2
539	2		2
542	1		1
543	1		1
544	5		5
546	1		1
547	1		1
549	1		1
550	2		2
551	2		2
554	1		1
555	3		3
558	4		4
560	1		1
561	2		2
562	7		7
564	1		1
569	6		6
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>9</b>	<b>110</b>